



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[REPLAY FRANCE INFO] LAURENT BERGER : Jeudi 24 novembre était l'invité du "8h30 franceinfo"

Laurent Berger, secrétaire général de la CFTD était l'invité du "8h30 franceinfo", jeudi 24 novembre 2022. Salaires, réforme de l'assurance-chômage, boom du télétravail... Il répondait aux questions de Marc Fauvelle et Salhia Brakhlia.

Salaires : "Il faut mettre fin à l'indécence"

Laurent Berger a affirmé qu'il fallait "*mettre fin à l'indécence*" sur les salaires. "*Il n'y a pas assez de partage de la valeur*", a-t-il ajouté.

Le syndicaliste s'est adressé au patronat : "*On a un problème énergétique, il nous faut des aides. On a un problème d'embauche, il nous faut des aides. On a un problème, il nous faut des aides, il faut des aides et vous redistribuez quand les cocos ?*"

Selon lui, "*le patronat doit rentrer dans une logique de partage de la valeur. S'il ne joue pas le jeu, s'il ne va pas au bout, ce sera au gouvernement de reprendre la main*", a-t-il expliqué.

Réforme de l'assurance chômage : "Cette réforme est brutale"

Alors que la réforme de l'assurance chômage prévoit de varier la durée d'indemnisation en fonction du niveau de taux de chômage à l'échelle nationale, Laurent Berger s'est adressé au gouvernement de manière véhémement : "*Arrêtez de nous prendre pour des couillons ! Ce que vous faites, c'est une réforme budgétaire, contrairement à ce que vous aviez annoncé, qui consiste à faire 4*

milliards d'économies sur le système d'assurance chômage".

Il juge cette "réforme très brutale" et estime qu'elle "n'aura pas d'effet sur l'emploi". "J'en ai assez de cette stigmatisation des demandeurs d'emploi", s'est-il insurgé. "Ce n'est pas un choix", d'être au chômage, a-t-il affirmé.

Télétravail : "C'est une bonne nouvelle, si c'est volontaire, si c'est réversible"

Avec la crise sanitaire, dix fois plus d'accords ont été signés entre 2017 et 2021, selon une étude de la Dares (Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques) : "C'est une bonne nouvelle si c'est encadré. C'est une bonne nouvelle si le télétravail, ce n'est pas la condition unique du travailleur. C'est une bonne nouvelle, si c'est négocié. C'est une bonne nouvelle, si c'est volontaire, si c'est réversible", a-t-il réagi.



Liens utiles

[Salaires, réforme de l'assurance-chômage, boom du télétravail... Ce qu'il faut ...](#)